



DÉCISION N° 001/25 /SONARA/DG/CAB DU 15 JAN 2025

PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°031.23/M/SONARA/2023 DU 25/10/2023, PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE **MEGA PLUS ENGINEERS** ET RELATIF À LA FOURNITURE DE VINGT-DEUX (22) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS NEUFS À LA SONARA.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu le Décret n°73/135 du 24/03/1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/07/2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la Résolution n°02/CA/2018 du 07/09/2018 portant adoption des Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;
- Vu la Résolution n°03/CA/2024 du 26/03/2024 modifiant et complétant la Résolution n°02/CA/2018 du 07/09/2018 ;
- Vu la Résolution n°01/CA/2024 du 09/02/2024 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;
- Vu l'incapacité du Cocontractant à livrer les fournitures se rapportant au Marché de référence et d'objet susvisés ;
- Vu les pièces versées au dossier DAG/DAC/SMG/BMOY/neg/006/2025 du 08/01/2025,

DÉCIDE :

Article 1 : Le marché n°031.23/M/SONARA/2023 du 25/10/2023 relatif à la fourniture de vingt-deux (22) photocopieurs multifonctions neufs à la SONARA est, pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise **MEGA PLUS ENGINEERS**, B.P. 35381 Yaoundé.

Article 2 : La présente Décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,



El Hadj BAKO HAROUNA

Ampliation: (1)MINMAP - (2)ARMP - (3)MEGA PLUS ENGINEERS - (4)CIPM/SONARA